

PV Assemblée Générale ARDIVE (9h00-10H30) au PEP (avenue de Montoie 36)

Présences : Diego Pasquali DP, Snezana Olela (SO), Roberto Finocchio (RF), Pascal Kämpfen (PK), Corinne Ayer Jatton (CA), *Christine Bovard CB*, (FR), Christine Trenz Magnin (CTM), Claudia Mühlebach (CM), Maryline Perrot Miéville (MP), Fabienne Pellegrino Rey (FP), Sandra Ortolani, Directrice La Trottinette à Epalinges, Aurélie Gfeller, Directrice Le p'tit phare à Yverdon, Corinne Pittet, Directrice La Maison de la petite enfance à Bussigny

Excusés : Marc Gillet (MG), Frédéric Bellenot (FB), Christine Bovard (CB), Silvia Pasi Figini - Directrice des garderies de l'Etat de vaud

PV : Céline Salzmann (CS)

1. Accueil et bienvenue

DP ouvre la séance et propose de faire un tour de table pour que toutes les personnes se présentent.

2. Approbation du PV 2018

La date du PV est à modifier, soit 2018. Le PV est approuvé.

3. Adoption de l'ordre du jour

Ajouter la présentation du travail de Sabine Valentino.

3. Rapport du président

DP remercie chaleureusement l'engagement et le militantisme de beaucoup de professionnels de l'enfance, des responsables et directions. Ce remarquable engagement a eu son point d'apogée le 13 novembre 2018 avec la manifestation contre le cadre de référence parascolaire de l'EIAP. Finalement le personnel de l'enfance s'est mobilisé fortement lors de cette manifestation qui restera gravée dans les mémoires du secteur enfance. La solidarité avec les personnes travaillant dans le parascolaire de la part du personnel préscolaire, a démontré que l'enfance forme une grande famille. Cette famille sait faire face lorsqu'une de ses composantes est attaquée, diminuée, par un cadre de référence vu à la baisse ! Que cette solidarité puisse continuer et permettre à notre secteur de vivre de belles années.

Les événements importants pour l'ARDIVE durant 2018 :

- 10 séances de comité
- finalisation de la CCT et sa mise en œuvre au 1 janvier 2019 avec la commission paritaire.
- consultation du cadre de référence EIAP.
- 1 journée de formation le 23 novembre qui a réuni plus d'une centaine de personne à l'EESP.

- réflexion sur la mission de l'ARDIVE et son développement. Des contacts ont été pris avec plusieurs organismes. STRATEGO, IDHEAP et aussi la Fondation Compétences Bénévoles. Actuellement ce projet est en stand-by (prix, investissement sont encore un obstacle). Par contre, Mme Sabine Valentino, dans le cadre de sa formation (MAS) a approché le comité car son travail porte sur le développement associatif (voir point 11. divers).
- Le 1er janvier 2019, l'ARDIVE est devenue une PME due à l'engagement d'une secrétaire, Mme Salzmann Céline à 10%. Cet engagement apporte une aide administrative aux différentes tâches jusque-là traitées par les membres du comité (prise de PV, suivi des paiements des cotisations, gestion de la mise à jour du site internet, suivi de la boîte email, gestion de l'inscription de nouveaux membres etc.). En septembre, un bilan sera effectué pour savoir si ce poste est reconduit pour 2020.

DP qui remet sa présidence aujourd'hui souligne l'implication de tous les membres du comité et souhaite le meilleur pour l'ARDIVE.

DP remercie également le PEP qui accueille les comités de l'ARDIVE dans ses locaux.

4. rapport des commissions

Les rapports des commissions seront mis en ligne sur le site internet de l'ARDIVE.

Présentation des différentes commissions

PK : représentant de l'ARIVE dans le Conseil de Fondation de l'ESEDE. Il s'agit de représenter les directions dans le cadre de la formation.

CL et PK sont les représentants de l'ARDIVE à l'ARDIPE. Ils bénéficient d'une voix dans ce comité. L'ARDIPE est l'Association romande des directions d'institutions pour l'enfance.

Elle constitue une plate-forme d'informations, d'échanges et de concertation entre les cantons sur toutes les questions ayant trait à l'accueil collectif de jour de l'enfance.

L'année prochaine sera une année anniversaire pour l'ARDIPE. L'ARDIVE sera actif dans l'accompagnement des événements y relatifs.

RF représente l'ARDIVE à la Chambre Consultative de la FAJE. La Chambre consultative est un des organes de la Fondation. Son rôle est de relayer les préoccupations des milieux de l'enfance et de participer aux réflexions du Conseil par le biais des consultations qui lui sont adressées. Elle génère également des propositions et s'implique dans des groupes de réflexion qui ont lieu 4 fois par année. La prochaine rencontre aura lieu le 4 juin.

OS est la représentante de l'ARDIVE à l'ORTRA : L'OrTra est l'interlocutrice principale des autorités compétentes en matière de formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social. Elle s'engage en faveur du développement et de la mise en place au plan cantonal des formations professionnelles du secondaire II.

CTM est représentante de la commission paritaire - CCT : La CPP a pour but l'exécution et la surveillance commune de l'ensemble de la convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois. Elle veille à l'application de la CCT, de ses avenants et des éventuels accords et règlements auxquels elle se réfère ainsi qu'au respect des principes contenus dans la CCT.

FB est le président de l'ARLAE : Association des Responsables des Lieux d'Accueil pour Ecoliers.

MG représente l'ARDIVE à la CIP : commission de l'intégration précoce.

Journée de formation annuelle de l'ARDIVE : En fonction des thèmes, 1-2 membres gèrent toute l'organisation autour de cette journée.

5. comptes 2018

- PK présente les comptes 2018 et transmet à toutes les personnes présentes le compte d'exploitation.
- La situation financière actuelle de l'ARDIVE est saine. Grâce à la formation il y a eu des personnes qui se sont inscrites en tant que membres. Actuellement l'ARDIVE compte 94 membres.
- En 2018 l'ARDIVE a pris la décision d'engager une secrétaire. Le budget pour couvrir ce poste est de CHF 10'000.- par année. Objectif du poste : suivi des paiements, rédaction des PVs des comités et de l'AG, faire vivre le site internet. Au mois de septembre un bilan sera effectué afin de savoir si le contrat est reconduit ou non.
- SO informe les membres de l'assemblée présents que la cotisation ORTRA sera en baisse pour 2019.

6. Rapport des vérificateurs de comptes

PK informe que RB n'est plus membre de l'ARDIVE, Corinne Pittet est la seule vérificatrice cette année.

CP a vérifié les comptes et lit le rapport du contrôle des comptes de l'exercice 2018.

7. Adoption des comptes

Les membres du comité adoptent les comptes 2018 à l'unanimité.

PK informe que les impôts ont pris contact avec l'ARDIVE concernant une éventuelle taxation. PK a envoyé une demande d'exonération d'impôt. La réponse des impôts n'a pas encore été envoyée.

8. Election statutaires

DP, président de l'ARDIVE, informe qu'il quitte son rôle de président et devient membre du comité ARDIVE.

CM, vice-présidente de l'ARDIVE informe qu'elle quitte le comité de l'ARDIVE. Elle est élue présidente de Pro Enfance. DP remercie CM pour son travail et la félicite de sa nomination à Pro Enfance.

Au nom de l'ARDIVE, PK remercie DP et CM pour tout leur travail et leur vif investissement durant toutes ces années à l'ARDIVE. Il offre des fleurs à CM et lui exprime son regret de la voir partir. Il offre un carton de vins à DP qu'il se réjouit de retrouver dans son rôle de membre ARDIVE.

CP est d'accord de continuer d'être vérificatrice des comptes et demande qu'une personne soit le deuxième vérificateur. SO accepte d'être la 2e vérificatrice pour 2020.

PK reprend la fonction de président de l'ARDIVE. Il est applaudi à l'unanimité.

MG reprend la fonction de vice-président.

SO reprend la fonction de trésorière. Elle est autorisée à avoir la double signature avec le Président (M. Diego Pasquali n'aura plus la double signature).

9. Divers

Sabine Valentino présente son travail qu'elle effectue dans le cadre de son MAS. Projet : accompagner l'ARDIVE dans ses démarches de réflexions quant au développement, but et objectif de l'ARDIVE.

Un groupe de travail a été créé (CM et MP ont participé à ce groupe de travail).

SV a envoyé 3 questionnaires à 3 groupes : comité/membres/non-membres. A partir de ces réponses, SV a rédigé un catalogue d'idées avec des actions de développement qui sera transmis prochainement au comité de l'ARDIVE.

La présentation de SV est jointe au PV.

CM remercie Sabine pour son travail qui permet de mettre en avant un manque de communication de la part de l'ARDIVE.

Le comité va prendre connaissance du catalogue et décidera de la suite à donner à ce projet.

10. Conférence Sandrine Bavaud

CM remercie Sandrine Bavaud de sa présence.

- **Les transitions** : SB explique le projet de Pro Enfance en lien avec les transitions : En 2016, *pro enfance* et kibesuisse ont initié une collaboration sur le thème des transitions auxquelles les enfants sont confrontés dans leur quotidien et au fil de leur parcours biographique, entre les différents lieux d'accueil, le milieu scolaire, le cercle familial. Il s'agit de réfléchir aux manières de construire une cohérence entre ces trois domaines, afin que l'enfant retrouve sa place au cœur de l'action éducative.

La publication "Faciliter les transitions dans l'accueil et l'éducation des enfants" est disponible en français et en allemand au prix de CHF 11.- sur <http://www.proenfance.ch/transitions>.

Pour visionner le film : cliquer [ici Le film](#).

SB distribue : le rapport d'activité 2018 Pro Enfance, une brochure "l'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse", le flyer "Les enfants dessinent l'avenir", le flyer de la journée d'action suisse 16 novembre 2019 à Lausanne, le flyer concernant la nouvelle brochure de l'Unesco "[Eloge de la diversité dans l'accueil et l'éducation de l'enfance](#)"

SB explique la mission de Pro enfance : réunion des acteurs romands de l'accueil de l'enfance et les représente au plan national.

Créée le 14 octobre 2014, *pro enfance - plateforme romande pour l'accueil de l'enfance* est une Association à but non lucratif.

L'Association a pour mission de regrouper et représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance des cantons romands en vue de contribuer au développement de l'accueil de l'enfance en Suisse et de constituer un partenaire de coopération avec la Confédération et les différents acteurs des domaines de l'accueil de l'enfance au plan national. L'accueil de l'enfance inclut l'accueil en institution de la petite enfance, l'accueil parascolaire et l'accueil familial de jour.

- Texte fondateur : *pro enfance* édite la brochure [« L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans »](#). Ce document relève d'une large procédure de consultation initiée en 2016. Les conclusions sont destinées aussi bien aux professionnel·le·s du domaine de l'accueil de l'enfance qu'aux décideurs. Sa diffusion vise à soutenir le développement qualitatif et quantitatif de l'offre d'accueil ou encore à promouvoir une coordination devenue nécessaire entre les acteurs impliqués dans le champ, que ce soit au niveau politique, institutionnel ou professionnel. SB présente particulièrement les pages 8 et 9 qu'elle encourage à utiliser, en fonction des besoins de chacun,

- Présentation du projet : [les enfants dessinent l'avenir](#). Objectif de ce projet : demander plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance, avec des politiques publiques plus efficaces et cohérentes.
Une journée nationale aura lieu le 16 novembre 2019 à Lausanne. Pour soutenir cette journée les structures peuvent créer et/ou rebondir sur des projets qui pourraient être en lien avec cette journée.

DP remercie SB et SV pour leur présentation et lève la séance à 11h30